

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE DE RONCHAMP

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le
Lundi 23 juin 2025 à 19h30 en Mairie

Pour assurer le caractère public de la réunion, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique, en suivant le lien disponible sur le site de la commune.

ORDRE DU JOUR

Présentation par le Conseil Municipal des Jeunes du séjour à GUÉDELON

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 avril 2025
2. Prorogation de la promesse de bail au profit de la SAS Terrilvoltaïque de Ronchamp et Magny-Danigon
3. Signature d'un bail emphytéotique avec la SAS Terrilvoltaïque de Ronchamp et Magny-Danigon
4. Octroi d'une avance de fonds à la SAS Terrilvoltaïque de Ronchamp et Magny-Danigon
5. Retrait de la délibération actant la vente de l'ancienne école du Rhien
6. Cession de l'ancienne école du Rhien
7. Répartition des subventions aux écoles et associations
8. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
9. Pose d'un pavé de mémoire
10. Rapport d'activité 2024 du SIED 70
11. Informations diverses.

Fait à Ronchamp, le 19 juin 2025.

*Le Maire,
Benoît CORNU*

